

## Engagements d'Arlysère dans le Contrat de Ville d'Albertville

### Intentions et objectifs

La Communauté d'Agglomération Arlysère est chargée de piloter le Contrat de Ville en lien avec la mairie d'Albertville, seule bénéficiaire d'un QPV parmi les 39 communes d'Arlysère et l'Etat.

Le projet de territoire Arlysère porte l'ambition de mobiliser toutes les compétences de la collectivité au service du développement du QPV. Par sa politique de soutien l'Agglomération entend accompagner les initiatives et les projets d'habitants pouvant servir de laboratoire d'expérience à d'autres situations vécues sur l'espace Arlysère.

Mettre en œuvre la Politique de la Ville revient à inscrire ce développement à échelle du territoire Arlysère. Le QPV est « à reconnecter » dans un système socio-économique plus large, participant ainsi à l'équilibre territorial dans un ensemble cohérent : préservation de l'environnement, transition écologique, développement économique, mobilités, gestion des déchets, accès à la culture et aux équipements sportifs, habitat/logement, Administration du Droit des Sols, etc...

Ainsi, par sa mise en œuvre, la politique de la ville participe à la réflexion des équilibres entre espaces urbains, ruraux et montagnards autour d'une stratégie commune dans l'unique but de la réduction des inégalités sur l'espace intercommunal.

### Engagements

Arlysère s'engage par l'exercice de ses compétences et par l'animation des partenaires du Contrat de Ville au travers de ses différentes instances (groupes de travail, comités divers...), à soutenir et participer aux axes suivants du Contrat de Ville « Val des Roses – Contamine – Champ de Mars » :

- **Soutenir les familles dans leur rôle éducatif** en mobilisant notamment :
  - ses dispositifs et politiques publiques comme le Contrat Territoire Lecture et le Réseau Lever l'Encre, l'inclusion numérique avec les conseillers numériques et ses actions de sensibilisation au développement durable à destination des établissements scolaires (Mobilités, prévention des déchets ménagers...)
  - ses actions portées par le CIAS en faveur de la petite enfance et le soutien à la parentalité notamment au travers de sa politique d'attribution des places en EAJE.
- **Soutenir les jeunes dans leur parcours éducatif, d'insertion et d'autonomie** en mobilisant notamment :
  - la Micro Folie mobile, la CTEAC, le PCT, les équipements culturels et sportifs, l'Ecole de Musique et de Danse et les conseillers numériques pour l'inclusion numérique.
  - La convention assortie de moyens de la Mission Locale Jeunes.
- **Accompagner les habitants dans leur parcours d'insertion professionnelle** au travers de :

- sa compétence développement économique au travers de partenariats (conventions assorties de moyens) avec l'Agence Écomobilité, Aura entreprise, le micro prêt via l'ADIE, la couveuse d'entreprises NUNA, la MLJ
- sa politique de mobilité solidaire (auto-partage, VAE, réseau de bus, offre ferroviaire)
- ses médiateurs numériques,
- sa politique sociale portée par le CIAS, (critère de priorisation des familles en recherche de mode de garde - accès à l'emploi, la formation, situation de monoparentalité...
- **Prévenir le non-recours aux droits** en mobilisant notamment les politiques et actions de maîtrise des savoirs de base (numérique et démarches en ligne, apprentissage du français) et la mise en place d'un guichet unique d'information et d'orientation « Petite enfance ».
- **Accéder aux soins et à une alimentation saine** en mobilisant notamment :
  - le PAT pour la structuration des circuits courts
  - la branche petite enfance du CIAS par l'information, l'orientation et les conseils apportés aux familles sur l'équilibre alimentaire et les besoins nutritionnels du jeune enfant.
- **Poursuivre l'amélioration du cadre de vie** notamment par :
  - la coordination des acteurs culturels dans le cadre du PCT,
  - le développement des logements en colocation (jeunes), l'accompagnement financier à la rénovation énergétique des logements, le traitement des espaces extérieurs et sensibilisation des locataires sur l'usage de leur logement après rénovation thermique, l'accompagnement de la « Copropriété dégradée-Les Acacias » en mobilisant sa compétence Habitat/Foncier
  - la prévention des déchets ménagers par la mise en place de conteneurs enterrés pour la prévention incendie.
- **Assurer la tranquillité résidentielle des habitants** par le financement de la Maison de la Justice et du Droit.

Pour permettre le suivi et l'évaluation des actions en politique de la ville Arlysère s'engage à la transmission annuelle de quelques indicateurs clés de suivi :

- Nombre, type et volume financier des actions financées en QPV
- Nombre d'accompagnements spécifiques des habitants du QPV (âge/genre/sexe)
- Nombre et type d'aménagements et opérations conduites au sein du QPV

<b>Référent Politique de la Ville</b>	Agents en charge du service Politique de la Ville d'Arlysère
---------------------------------------	--